



Qu'est ce qu'un crime de haine

Un crime de haine est un acte criminel motivé par l'hostilité envers un groupe identifié de personnes.

Cette plaquette ne concerne que les crimes de haine à l'encontre de personnes homosexuelles ou trans, ce qui signifie des crimes commis contre des personnes parce qu'elles sont ou ont été perçues comme homosexuelles ou trans.

Ces délits incluent la dégradations de biens, les menaces, le harcèlement moral, l'intimidation, les agressions physiques et voies de fait, les agressions sexuelles, les actes de barbarie et le meurtre.

Les crimes de haine diffèrent des autres crimes par leur connotation sociale, par leur but et par leurs conséquences. Le but des crimes de haine semble d'envoyer à un groupe de personnes – et aux personnes qui les soutiennent – le message qu'ils sont socialement dangereux et indésirables. Et effectivement les crimes de haine ont un impact social sur certains groupes.

Un déficit de signalement

Les victimes de crimes de haine ont tendance à moins se signaler que les autres victimes. Les raisons pourraient être un manque de confiance dans la police, l'anticipation d'une réaction négative; la peur des représailles, la crainte du " qu'en qu'en-dira-t-on " ou l'acceptation de l'abus.



Le projet

Cette plaquette est une production de la campagne "Mieux comprendre et mieux combattre les crimes de haine envers les homosexuel-le-s et les transsexuel-le-s" mise en place par l'Institut Danois du Droit Humain (DIHR) et ses partenaires.

Ce projet a pour but de promouvoir la prise en compte et la vigilance vis à vis des crimes de haine dans le but de mieux les combattre.

Les actions du projet comprennent :

- une "boîte à outil" comprenant une base de données recensant les crimes de haine, un programme de formation des policiers et des documents d'information à destination des policiers et des personnes homosexuel-le-s et transsexuel-le-s.
- des études de terrain et des programmes de formation menés par des partenaires locaux dans neuf capitales européennes.
- une conférence dédiée à l'échange de connaissance et d'expériences.

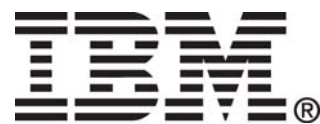
Pour plus d'information, et télécharger de la documentation :

www.stophatecrime.eu

ou

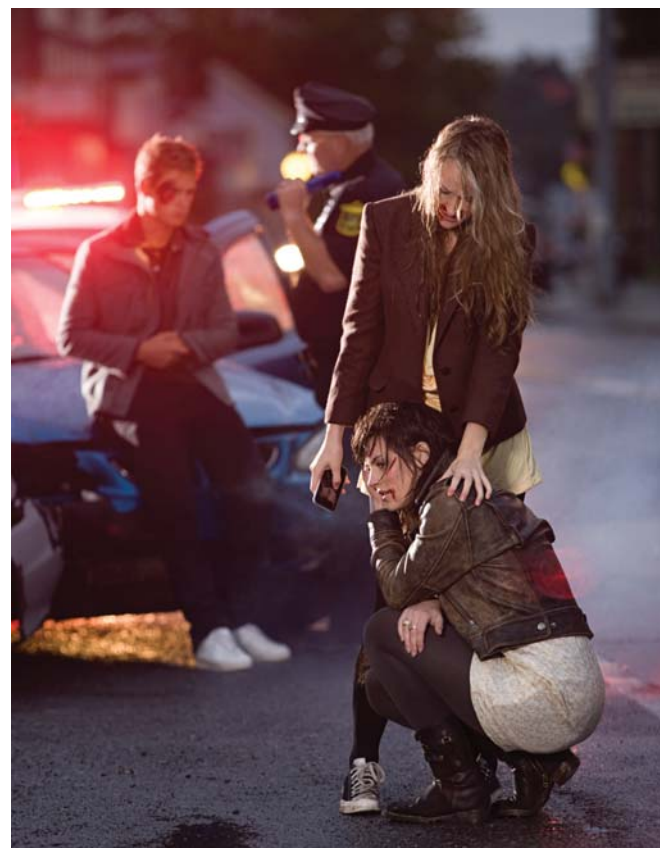
www.sos-homophobie.org

Ce document est édité avec le soutien financier du programme de l'Union Européenne Droits Fondamentaux et Citoyenneté (Fundamental Rights and Citizenship programme). Le contenu de cette publication est sous l'entière responsabilité du DIHR et ne peut être considéré comme le point de vue de la Commission Européenne.



Stopper les crimes envers les homosexuel-le-s et les personnes trans.

Guide à destination de la police et de la gendarmerie





Se confronter à la situation

Lorsque vous interrogez une victime de crime de haine, votre objectif doit être d'avoir une vision claire de ce qu'il s'est produit. En même temps, souvenez-vous que cette procédure peut être difficile pour la victime : non seulement elle vient de vivre un événement traumatisant, mais elle doit aborder avec vous des sujets sensibles.

Mettez à l'aise la personne interrogée

- Évitez les interruptions ou la présence de tiers
- Établissez une ambiance confortable et sécurisante
- Autorisez des pauses
- Encouragez la victime à parler librement et évitez de porter des jugements
- Soyez attentifs
- Faites comprendre à la victime que vous comprenez qu'il soit difficile pour elle d'aborder certains sujets.
- N'utilisez pas un ton menaçant. Soyez rassurant.

Langage corporel

- Soyez naturel, attentif et détendu

Évitez un nouveau traumatisme

- Donnez toute votre attention à la victime
- Autorisez la victime à aborder des questions personnelles.

Identifier un crime de haine

Un crime de haine envers une personne homosexuelle ou trans correspond en général à une ou plusieurs de ces situations :

- La personne directement victime de l'acte croit que le délit a été commis en raison de son orientation sexuelle ou son identité de genre.
- Le contrevenant tient un discours qui indique un rejet des personnes homosexuelles ou trans.
- L'agression semble avoir été commise avec une brutalité particulière, dont l'origine pourrait être la haine des personnes homosexuelles ou trans.
- L'agression s'est produite dans un lieu où des crimes de haine envers des personnes homosexuelles ou trans, ou dans un lieu de rencontre de ces dernières .
- L'agression ou l'acte de violence sexuelle a été commis sur une ou des personnes qui ont été perçu-e-s par l'agresseur comme homosexuel-le-s ou trans.

Pour plus de détails sur cette grille d'évaluation, visitez le site Internet du projet : www.stophatecrime.eu



Soyez vigilant à ces recommandations

- Posez aux témoins, au suspect et à la victime des questions ouvertes sur leur perception des motivations du crime ;
- Demandez à la victime et aux témoins en quoi ils estiment qu'il s'agit d'un acte homophobe ;
- Observez si le suspect exprime des positions homophobes ou transphobes ;
- Le suspect est-il membre d'une organisation radicale ? A-t-il commis ce type de crime auparavant ?
- Envisagez que le crime puisse être motivé par une combinaison de différentes haines (homophobie et racisme, par exemple).
- Notez précisément tout ce qui peut indiquer qu'il s'agit d'un crime de haine
- Ne posez pas de questions liées au genre d'une personne avant de connaître son genre.
- Veillez à ne pas exprimer vos préjugés personnels.
- Demandez-vous si l'agression aurait été commise si la victime n'avait pas été perçue comme homosexuel-le-s ou trans.